

VACANCES – NOEL 2025

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs* des petites vacances



Date limite d'inscription le 8 Décembre 2025

1 ^{er} enfant : Nom		Prénom :		Né(e) le :				
2 ^{ème} enfant : Nom			P	Prénom :		Né(e) le :		
3 ^{ème} enfant : Nom			P	rénom :		Né(e) le :		
Adresse o		ə:						
 Λdresse r								
Autesset	ııaıı					0 F		
N° allocat (Joindre Of		F:	de votre QF CAF		chiffres + 1 lettre) ce pour l'année 202	QF: S est celui de Jan	vier 2025)	
		pour l'année scola n remplir une par e						
		Semaine du 22 au 26 Décembre 2025 (Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)						
		1 20110201	Lundi 22	Mardi 23	Mer 24	Jeudi 25	Vend 26	
Un		Heure d'arrivée	241141 22	marar 20	1010124		70114 20	
minimum	\	Journée	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME	
de 10 enfants est		Heure de départ						
nécessaire	\rangle							
pour l'ouverture	$\neg/$	Semaine du 29 Décembre 2025 au 2 Janvier 2026 (Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)						
du centre.	V	,	Lundi 29	Mardi 30	Mer 31	Jeudi 1	Vend 2	
		Heure d'arrivée		h	h		h	
		Journée				FERIE		
		Heure de départ	h	h	h		h	
		Les enfa	nts de Gidy peu	vent se rendre	à l'ALSH de Che	villy		
	<u>Les i</u>	inscriptions peuven					<u>25.</u>	
						al		
		Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfan	Montant paiemei	nt à		
		Tarif			naiemei	nt à		
		Tarif			paiemei	nt à		
×		Tarif			paiemei	nt à		
×		Tarif Choisissez vo	jours	d'enfan	paiemei	nt à e		
			jours	d'enfan	t paiemei joindr	nt à re		
l'enfant ains	si que le li	Choisissez vot	jours tre mode de rè ons + préciser au d	d'enfant glement : os de votre chèque	t paiemei joindr	nt à re		
l'enfant ains	si que le lic èque AN	Choisissez voi ordre de Cigales et Grille eu d'accueil) ICV ou CESU préfinal	jours tre mode de rè ons + préciser au d	d'enfant glement : os de votre chèque	t paiemei joindr	A		
O Par cal	si que le li èque AN rte banca	Choisissez voi ordre de Cigales et Grille eu d'accueil) ICV ou CESU préfinal	jours tre mode de rè ons + préciser au d ncés papier uniqu	d'enfant glement : os de votre chèque	paiemei joindr	A		

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Tél: 02.38.42.15.15

^{*} Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



VACANCES NOEL 2025

Fonctionnement de l'ALSH des petites vacances - CHEVILLY -





Les enfants âgés de 3 à 13 ans demeurant sur les communes de Chevilly et Gidy.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription à l'ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association « Cigales et Grillons ».

Lieux:

Accueil de Loisirs 8 rue du Stade 45520 CHEVILLY Tél: 02.38.80.11.14

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

NB: horaire journée avec repas

Restauration:

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de la direction de l'accueil de Loisirs de Chevilly. Une fois effectuées, les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet <u>www.cigalesetgrillons.com</u>.
- La date limite d'inscription est fixée au 8 Décembre 2025. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Aucun enfant non inscrit au préalable ne devra être déposé sur l'Accueil de Loisirs.
- Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » ou disponible sur le site internet, elles sont à redonner remplies avant le début de la période de vacances.
- Les inscriptions se font à la journée mais doivent être communiquées avant la date limite d'inscription

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2025	Tarif journée Commune (habitants de Gidy)	TARIF 2025	Tarif journée Commune (habitants de Gidy)
Tranche 1 : de 0 à 260	4,60 €	Tranche 7 : 851 à 1100	13,89 €
Tranche 2 : de 261 à 360	5,72 €	Tranche 8 : 1101 à 1350	17,60 €
Tranche 3 : 361 à 460	7,49 €	Tranche 9 : 1351 à 1500	19,93 €
Tranche 4 : 461 à 560	9,15 €	Tranche 10 : 1501 à 1650	21,09 €
Tranche 5 : 561 à 660	10,61 €	Tranche 11 : 1651 à 1800	22,27 €
Tranche 6 : 661 à 850	12,06 €	Tranche 12 : 1801 et +	23,43 €
Tarif hors commune	32,25 €	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Attention en cas de non présentation des justificatifs nécessaires à l'établissement du QF (période de référence Janvier 2025), le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

- O Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)
- O Par carte bancaire
- O Par chèques Vacances ANCV
- O Par TICKETS CESU papier uniquement

Vous avez la possibilité de joindre plusieurs chèques (1 pour chaque mois) et de nous demander un encaissement le mois échu.

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toute situation particulière

Annulation ou modification :

Tél: 02.38.42.15.15

- Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).
- Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.
- * Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS

www.cigalesetgrillons.com E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com